

SICAV SECURITY

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2013

**AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
AU 31-03-2013**

En notre qualité de commissaire aux comptes de SICAV SECURITY et en exécution de la mission prévue par l'article 8 du code des organismes de placement collectif tel que promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels arrêtés au 31-03-2013 et aux vérifications spécifiques en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession et la réglementation en vigueur.

Au cours du trimestre, l'actif de SICAV SECURITY a été employé en des liquidités à des taux se situant en dépassement de la limite de 20% fixée par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 en matière de composition du portefeuille de la SICAV. Cette situation demeure non régularisée au 31-03-2013.

En dehors de cette observation, nous n'avons pas eu connaissance d'éléments pouvant affecter, de façon significative, la conformité des opérations à la réglementation en vigueur et la fiabilité des états financiers trimestriels au 31-03-2013, tels qu'annexés au présent avis.

Le commissaire aux comptes
AMC Ernst & Young
Fehmi LAOURINE
Tunis, le 26 avril 2013

BILAN ARRETE au 31-03-2013

(exprimé en dinar Tunisien)

		31/03/2013	31/03/2012	31/12/2012
ACTIF				
AC1 - Portefeuille titres		841 648	879 265	841 056
Actions, valeurs assimilées et droits attachés	3.1	222 696	207 449	219 963
Obligations et valeurs assimilées	3.2	618 952	671 816	621 093
AC2 - Placements monétaires et disponibilités		237 317	196 541	233 182
Placements monétaires	3.4	226 150	195 557	206 117
Disponibilités		11 167	984	27 065
Total Actif		1 078 965	1 075 806	1 074 238
PASSIF				
PA1 - Opérateurs créditeurs		1 083	1 076	1 077
PA2 - Autres créditeurs divers		257	254	257
Total Passif		1 340	1 329	1 334
ACTIF NET				
CP1 - Capital	3.6	1 070 421	1 067 251	1 048 186
CP2 - Sommes distribuables		7 204	7 226	24 718
Sommes distribuables des exercices antérieurs		40	62	60
Sommes distribuables de la période		7 164	7 164	24 658
Actif Net		1 077 625	1 074 477	1 072 904
Total Passif et Actif Net		1 078 965	1 075 806	1 074 238

ETAT DE RESULTAT
Période du 01-01-2013 au 31-03-2013
(exprimé en dinar Tunisien)

		Période du 01-01-13 au 31-03-13	Période du 01-01-12 au 31-03-12	Exercice clos le 31-12-12
PR1 - Revenus du portefeuille titres	3.3	8 630	9 071	32 690
Dividendes		1 947	1 932	4 877
Revenus des obligations et valeurs assimilées		6 683	7 139	27 813
PR2 - Revenus des placements monétaires	3.5	1 909	1 490	6 368
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		10 539	10 561	39 058
CH1 - Charges de gestion des placements	3.7	(3 143)	(3 152)	(12 847)
REVENUS NETS DES PLACEMENTS		7 396	7 409	26 211
CH2 - Autres charges	3.8	(299)	(296)	(1 186)
RESULTAT D'EXPLOITATION		7 097	7 113	25 025
PR4 - Régularisation du résultat d'exploitation		67	51	(367)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		7 164	7 164	24 658
PR4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(67)	(51)	367
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		(69)	20 554	24 323
Frais de négociation		(39)	(14)	(14)
Plus ou moins values réalisées sur cessions de titres		3 214	1 690	1 690
RESULTAT NET DE LA PERIODE		10 203	29 343	51 024

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Période du 01-01-2013 au 31-03-2013
(exprimé en dinar Tunisien)

	Période du 01-01-13 au 31-03-13	Période du 01-01-12 au 31-03-12	Exercice clos le 31-12-12
AN1 - Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitations	10 203	29 343	51 024
Résultat d'exploitation	7 097	7 113	25 025
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	(69)	20 554	24 323
Plus ou moins values réalisées sur cessions de titres	3 214	1 690	1 690
Frais de négociation de titres	(39)	(14)	(14)
AN2 - Distribution de dividendes	(24 749)	(24 908)	(24 908)
AN3 - Transactions sur le capital	19 267	1 592	(21 662)
a / Souscriptions	20 458	27 702	133 709
Capital	20 197	26 935	128 052
Régularisation des sommes non distribuables	96	303	2 826
Régularisation des sommes distribuables	165	464	2 831
b / Rachats	(1 191)	(26 110)	(155 371)
Capital	(1 164)	(25 383)	(148 621)
Régularisation des sommes non distribuables	-	(47)	(3 282)
Régularisation des sommes distribuables	(27)	(680)	(3 468)
Variation de l'actif net	4 721	6 027	4 454
AN4 - Actif net			
Début de période	1 072 904	1 068 450	1 068 450
Fin de période	1 077 625	1 074 477	1 072 904
AN5 - Nombre d'actions			
Début de période	63 937	65 223	65 223
Fin de période	65 098	65 320	63 937
Valeur liquidative	16,554	16,449	16,781
AN6 - Taux de rendement annualisé (%)	3,84%	11,15%	4,80%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

TRIMESTRIELS ARRETES AU 31-03-2013

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31-03-2013 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués des titres admis à la cote et des titres SICAV et sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres, correspond au cours en bourse à la date du 31-03-2013 ou à la date antérieure la plus récente pour les titres admis à la cote et à la valeur liquidative pour les titres SICAV.

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté ou à la date antérieure la plus récente, à leur valeur de marché.

Dans la mesure où le marché secondaire pour les obligations et valeurs similaires n'est pas liquide, les placements en obligations et en bons de trésor sont évalués à leur coût d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition majoré des intérêts courus à la date de clôture.

2.3- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3.1- Note sur les actions et valeurs assimilées :

Les actions et valeurs assimilées totalisent au 31-03-2013 un montant de 222 696 TND et se détaillent comme suit :

Désignation du titre	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31-03-2013	% de l'actif	% de l'actif net
Premier marché	10 316	59 898	170 398	15,79%	15,81%
Banque de Tunisie	2 300	5 521	26 512	2,46%	2,46%
ENNAKL	2 000	21 400	21 062	1,95%	1,95%
Magasin Général	875	6 181	28 897	2,68%	2,68%
Monoprix	1 800	6 111	51 173	4,74%	4,75%
SFBT	2 310	12 243	32 823	3,04%	3,05%
Ae TECH NS	467	2 802	2 802	0,26%	0,26%
AMS	564	5 640	7 129	0,66%	0,66%
Titres OPCVM	517	53 992	52 298	4,85%	4,85%
CAP OBLIG SICAV	517	53 992	52 298	4,85%	4,85%
Total	10 833	113 890	222 696	20,64%	20,67%

3.2- Note sur les obligations et valeurs assimilées

Les obligations et valeurs assimilées totalisent au 31-03-2013 un montant de 618 952 TND et se détaillent comme suit :

Désignation du titre	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31-03-2013	% de l'actif
Emprunts des sociétés :	8 200	512 000	522 849	48,46%
AIL 2008	1 000	20 000	20 522	1,90%
ATL 2009/3	600	24 000	24 248	2,25%
ATL 2006/1	500	10 000	10 413	0,97%
Attijari Leasing 2009	1 000	100 000	100 797	9,34%
CHO COMPANY 2009	600	52 500	53 013	4,91%
CIL 2008/1	500	10 000	10 306	0,96%
CIL 2010/1	1 000	60 000	61 691	5,72%
HL 2010/1	1 300	78 000	80 576	7,47%
UIB 2009/1	500	42 500	43 906	4,07%
UIB 2011/1	500	45 000	46 052	4,27%
BTK 2012/1	700	70 000	71 325	6,61%
Emprunts d'état :	100	95 850	96 103	8,91%
BTA 5,5% MARS 2019	100	95 850	96 103	8,91%
TOTAL	8 300	607 850	618 952	57,37%

3.3- Note sur les revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 8 630 TND pour la période allant du 01-01-2013 au 31-03-2013 et s'analysent comme suit :

Désignation	Période du 01-01-2013 au 31-03-2013	Période du 01-01-2012 au 31-03-2012	Exercice clos le 31-12-2012
Revenus des actions (dividendes)	1 947	1 932	4 877
Revenus des obligations et valeurs assimilées	6 683	7 139	27 813
Total	8 630	9 071	32 690

3.4- Note sur les placements monétaires

Les placements monétaires s'élèvent au 31-03-2013 à 226 150 TND et s'analysent comme suit :

Désignation du titre	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31-03-2013	% de l'actif
Placement à terme	225	225 000	226 150	20,96%
Total	225	225 000	226 150	20,96%

3.5- Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'élèvent à 1 909 TND pour la période allant du 01-01-2013 au 31-03-2013 et représentent le montant des intérêts courus et/ou échus au titre du premier trimestre 2013 sur les placements à terme. Ils s'analysent comme suit :

Désignation	Période du 01-01-2013 au 31-03-2013	Période du 01-01-2012 au 31-03-2012	Exercice clos le 31-12-2012
Revenus des autres placements	1 909	1 490	6 368
Total	1 909	1 490	6 368

3.6- Note sur le capital

La variation de l'Actif Net de la période s'élève à 4 721 TND et se détaille comme suit:

Variation de la part Capital	22 235
Variation de la part Revenu	(17 514)
Variation de l'Actif Net	4 721

Les mouvements sur le capital au cours du 1^{er} trimestre 2013 se détaillent ainsi :

Capital au 01-01-2013

Montant:	1 048 186
Nombre de titres:	63 937
Nombre d'actionnaires :	85

Souscriptions réalisées

Montant:	20 197
Nombre de titres émis:	1 232
Nombre d'actionnaires nouveaux :	1

Rachats effectués

Montant:	-1 164
Nombre de titres rachetés:	71
Nombre d'actionnaires sortant:	3

Capital au 31-03-2013

Montant:	1 067 219 *
Nombre de titres:	65 098
Nombre d'actionnaires :	83

(*) Il s'agit de la valeur du capital évalué sur la base de la part capital au 01-01-2013. La valeur du capital en fin de période est déterminée en ajoutant les sommes non distribuables de la période (du 01-01-2013 au 31-03-2013).

Ainsi la valeur du capital en fin de période est déterminée comme suit:

Capital sur la base part de capital de début d'exercice	1 067 219
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur cession de titres	(69)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	3 214
Frais de négociation	(39)
Régularisation des sommes non distribuables de la période	96
Capital au 31-03-2013	1 070 421

3.7- Note sur les charges de gestion des placements

Ce poste enregistre la rémunération du gestionnaire calculée conformément aux dispositions de la convention de gestion conclue par SICAV SECURITY. Le montant des charges de gestion de placements pour la période allant du 01-01-2013 au 31-03-2013 est de 3 143 TND.

3.8- Note sur les autres charges

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net mensuel ainsi que la charge TCL.